

Bertrand Geay, Nathalie Oria et Sophie Richardot  
CURAPP-CNRS, Université de Picardie

## Trajectoires socioprofessionnelles, systèmes de valeurs et modes d'entrée dans la vie chez les jeunes d'origine populaire

Cette communication présente les premiers éléments exploratoires d'une recherche sur les conditions sociales dans lesquelles l'enfant vient au monde, que la naissance ait ou non été décidée, en recontextualisant celle-ci dans les trajectoires sociales, scolaires et professionnelles des deux parents, les trajectoires des lignées, les dispositions éthico-politiques des parents, les significations de la naissance inculquées par les différentes institutions d'encadrement de l'enfance et de la vie familiale, et les représentations de l'avenir et de l'enfant à naître.

Notre projet est de nous intéresser tout particulièrement aux situations de parents disposant de faibles ressources économiques et/ou culturelles, pour comprendre comment se réalisent en ce cas les transformations à l'œuvre dans l'ordre des façons « d'entrer dans la vie », dans la combinaison des passages (ou des non-passages) aux différents états caractéristiques de « l'âge adulte » : achèvement des études, acquisition d'un statut professionnel, autonomisation financière, mise en couple durable, procréation. Autrement dit, il s'agit d'analyser les rapports entre le niveau de formation, la précarité économique et les systèmes de valeurs et d'affiliation dans le processus qui conduit à adopter des modes « d'installation » et de procréation précoces ou différés.

### Naissance et entrée dans la vie

Plusieurs travaux ont mis en évidence que la naissance, en intervenant le plus souvent à la toute fin de la « jeunesse », constituait l'un des marqueurs les plus efficaces du passage à l'âge adulte<sup>1</sup>. En effet, la désynchronisation des variables professionnelles (passage du système scolaire à l'emploi stable) et familiales (passage de la famille d'origine à la famille de procréation<sup>2</sup>), qui enregistre l'allongement de la durée d'études, les trajectoires plus heurtées de décohabitation<sup>3</sup> et l'évolution des stratégies de mise en couple<sup>4</sup>, conduit, tendanciellement, à faire intervenir la décision d'avoir un enfant plus tardivement dans les trajectoires des agents, lorsque les situations professionnelles et familiales sont en voie de stabilisation (c'est-

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple, C. Bidard et D. Lavenue, « Se Dire adulte en France : le poids des origines sociales, C. Bidard (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui, Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, Débats Jeunes, 2006, p. 163-180 ; G. Mauger, « Les définitions sociales de la jeunesse. Discontinuités sociales et évolutions historiques », B. Lorreyte (dir.), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, CIEMI et L'Harmattan, 1989, p. 25-49.

<sup>2</sup> Cf. entre autres, O. Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, U, (4<sup>e</sup> édition) 2007 ; G. Mauger, « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et Prévisions*, n° 40, juin 1995, p. 19-36 ; P. Bourdieu, « La Jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 143-154.

<sup>3</sup> Cf. F. Battagliola, « Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte », T. Blöss, *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 2001, p. 177-196 ; T. Blöss et I. Feroni, « Jeunesse : objet politique, objet biographique », *Enquête*, n° 6 ; V. Cicchelli, *La Conquête de l'autonomie, Parents et jeunes*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 2001.

<sup>4</sup> Cf. M. Bozon, « L'Entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. Du calendrier aux attitudes », *population*, 5, p. 1317-1352 ; P. Bourdieu, *Le Bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, Point essais, 2002.

à-dire s'approchent de celle que l'on rencontre, de façon idéale typique, à l'âge « adulte »<sup>5</sup>. Devenir parent possède en outre un caractère d'irréversibilité qui en renforce la dimension symbolique et explique, en partie au moins, qu'il intervienne tardivement. Enfin, l'une des questions centrales dans l'étude de l'arrivée du premier enfant est enfin celle de la « programmation » des naissances, dont on sait qu'elle s'est imposée comme un phénomène social majeur au cours des derniers siècles<sup>6</sup>, voire comme une sorte de norme sociale de première importance, mais dont il s'agit précisément d'apprécier les modes différenciés d'appropriation dont elle est l'objet et les façons, elles aussi inégalement distribuées, dont ces modes d'appropriation se réalisent effectivement en actes de procréation temporellement structurés.

### **Les spécificités des milieux populaires**

En dépit de la réduction des écarts entre classes sociales en matière de fécondité, il s'agit tout d'abord de rappeler qu'en termes de descendance finale, les femmes de milieux populaires ou inactives restent plus fécondes que celles des autres groupes sociaux. Mais, comme l'ont montré Laurent Toulemon et Maria Rita Testa<sup>7</sup>, les différenciations sociales au regard de la procréation peuvent également s'observer de façon plus rapprochée sous l'angle des intentions, de leurs réalisations, et des facteurs qui conditionnent les unes et les autres. Ainsi, à situation démographique et intentions de procréation comparables, la fécondité effective dépend du capital scolaire et de la situation socioéconomique: elle croît avec le diplôme, elle est maximale quand les deux conjoints travaillent et chute dès que l'un d'entre eux se retrouve au chômage ; elle est plus faible chez les plus pauvres et chez les plus riches ou plus exactement chez ceux d'entre eux qui ont déjà des enfants, autrement dit les chances d'avoir un premier enfant augmentent avec le revenu, tandis que l'agrandissement de la famille est plus rare et plus lent parmi les couples les plus aisés.

Il est à noter que les intentions déclarées n'ont pas la même valeur prédictive selon les classes sociales. Les plus diplômés anticipent mieux. Le chômage va de pair avec une fécondité diminuée chez ceux qui voulaient un enfant tandis que l'effet est inverse chez ceux qui ne voulaient plus d'enfant. L'aisance augmente la fécondité des hésitants, mais le phénomène va de pair avec une fécondité plus faible, ce qui indique que la contrainte financière ne joue pas de rôle direct et simple sur la fécondité. Il paraît donc particulièrement opportun de tenter d'analyser les ajustements qui se réalisent dans l'ordre des intentions de procréation et, plus largement, des représentations de l'entrée dans la vie, en fonction des aléas socioéconomiques auxquels sont confrontés les jeunes d'origine populaire.

La stabilité matérielle, qu'on la considère comme une condition de la procréation ou comme un alibi du report de la naissance, joue un rôle très important dans la construction des récits d'entrée ou de non-entrée dans la parentalité<sup>8</sup>. De même sont avancées les considérations d'ordre professionnel et financier, ou la sortie de la précarité. Ces déclarations se vérifient statistiquement: dans la quasi-totalité des couples, l'un au moins des deux parents a terminé ses études au premier enfant. Plus le niveau d'études est important, plus l'objectif est de conserver son autonomie le plus longtemps possible ; en revanche, le temps est

---

<sup>5</sup> Cf. L. Toulemon, M. Mazuy, *Etude de l'histoire familiale : premiers résultats de l'enquête ménage*, Paris, Dossiers et recherches, INED, 2001.

<sup>6</sup> Cf. H. Léridon, *Les enfants du désir. Une révolution démographique*, Paris, Hachette, 1995 ; A. Régnier-Loillier, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Paris, IED, 2007.

<sup>7</sup> Cf. L. Toulemon, M. Rita Testa, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », *Population et sociétés*, 415, sept. 2005.

<sup>8</sup> Cf. A. Régnier-Loillier, *op. cit.*, p. 91.

particulièrement réduit entre la fin des études et l'entrée en couple. Chez les ouvriers et les employés, les délais sont sensiblement plus longs entre la fin des études et la mise en couple, comme s'il s'avérait plus difficile dans les milieux populaires de trouver, à cette étape, le conjoint idéal.

### La Picardie : un champ d'observation privilégié

La région Picardie constitue un cas remarquable pour l'analyse de tels phénomènes sociaux. Caractérisée tout à la fois, en comparaison des autres régions françaises, par de forts taux de natalité et de fécondité (2<sup>e</sup> région de France par sa fécondité juste après les Pays de la Loire, en 2005), un déficit migratoire croissant, un faible niveau de formation (dernière académie pour la part des sorties au niveau du baccalauréat en 2003) et un fort taux de chômage<sup>9</sup>, elle représente une situation typique pour l'étude des transformations des façons « d'entrer dans la vie » chez les jeunes d'origine populaire. Elle figure aussi, comme les autres régions les plus fécondes, parmi celles où les femmes accouchent le plus tôt<sup>10</sup>.

Tableau 1 : fécondité et âge moyen à l'accouchement dans différentes régions françaises

1998-2000	Indicateur conjoncturel de fécondité (pour une femme)	Age moyen à l'accouchement
France métropolitaine	1,81	29,3
Limousin	<b>1,53 le plus faible</b>	29,1
Ile-de-France	1,88	<b>30,2 le plus élevé</b>
Picardie	1,95	<b>28,5 l'un des deux plus bas</b>
Nord-Pas-de-Calais	<b>1,96 le plus élevé</b>	<b>28,5 l'un des deux plus bas</b>

à partir de : F. Daguet, « La fécondité dans les régions à la fin des années quatre-vingt-dix. Davantage de naissances à la campagne », *Insee première*, 963, avril 2004.

Au-delà de la mesure objective de ces processus et de leurs évolutions, on peut s'y intéresser aux rapports entre sentiment de qualification ou de disqualification scolaires, perception de l'offre de travail – en Picardie et dans les bassins d'emploi de l'Ile de France et du Nord-, rapports aux institutions et projets personnels et familiaux. Dans une région qui a dû, après la croissance exceptionnelle des années 1962-1975, engager une difficile conversion économique, l'avenir de chacun a pu se trouver associé à l'avenir du groupe ouvrier et à celui de la région tout entière. Les retards en matière de scolarisation et de création d'emplois tertiaires n'ont fait que se déplacer, en comparaison des autres régions françaises. Et peuvent être interrogées dans ce contexte la place qu'a pu occuper la famille dans les destinées individuelles mais aussi la capacité qu'ont eue les familles à envisager leur reproduction biologique.

### Méthodologie

On ne présentera ici que quelques éléments d'une enquête exploratoire par entretiens conduite au cours de l'année 2008-2009. L'objectif est à terme, en complément d'une exploration de données statistiques régionales, de recueillir des interviews croisées auprès d'une trentaine de couples ou de femmes isolées attendant la naissance d'un premier enfant ou contactés juste

<sup>9</sup> Cf. *INSEE Picardie Analyses*, n° 6, 2006 et *INSEE Picardie Analyses*, n° 16, 2007.

<sup>10</sup> Cf. F. Daguet, « La fécondité dans les régions à la fin des années quatre-vingt-dix. Davantage de naissances à la campagne », *Insee première*, 963, avril 2004.

après l'accouchement ; seront intégrés au groupe d'enquêtés quelques couples ou quelques femmes ne souhaitant pas avoir d'enfant, au moins dans l'immédiat. Les enquêtés sont contactés par des voies diverses : groupe de sociabilité élective (ex. : club de football), lieux de formation, services de gynécologie, maternités, PMI, associations d'aide aux femmes en difficulté, ... en recherchant spécifiquement des jeunes de moins de 30 ans d'origine populaire.

Les entretiens, de type semi-directif, se rapprochent dans leur conception de l'histoire de vie. Compte tenu des conditions de passation, ils sont néanmoins d'une durée beaucoup plus courte, pouvant aller de 3/4h à quelques heures. Ils sont organisés autour de trois questions larges, portant pour la première sur la situation actuelle (avec une entrée sur les aspects sanitaires ou médicaux et des relances sur les aspects domestiques, intergénérationnels, professionnels, scolaires, de garde, de prise d'informations et de conseils, ainsi que sur toute une série d'opinions), pour la deuxième sur les parents de l'enquêté (avec une entrée sur leur âge au premier enfant et des relances sur la composition et les recompositions de la famille, les caractéristiques socioprofessionnelles, scolaires et d'origine des parents, le type d'éducation reçue et le processus d'autonomisation des enquêtés à l'égard de la famille) et pour la dernière sur la situation future (avec une entrée sur le nombre d'enfants souhaité et des relances sur les projets de reprise d'études ou du travail, sur la situation espérée pour les enfants et la famille dix ans plus tard, etc.).

Quinze entretiens ont été exploités pour cette première approche de l'objet. L'inventaire de cas et les interprétations présentés restent donc très largement exploratoires. On partira, dans la présentation, des situations les plus fréquemment observées, considérées -en prenant appui sur la littérature-, comme autant de variations autour d'un cas modal, pour aller vers d'autres cas plus atypiques. Et l'on insistera tout d'abord sur la façon dont le cas modal dégagé correspond à une forme de programmation de l'entrée dans la vie, qui prend malgré tout des formes spécifiques chez les jeunes d'origine populaire. On ébauchera ensuite, à partir de la situation de deux enquêtées en poursuite d'études, le cas de jeunes situés dans une sorte d'entre-deux social qui peut donner lieu à une forme d'hybridation des valeurs issues des classes populaires et des classes moyennes, en même temps qu'à une tendance à l'hyperprogrammation de l'entrée dans la vie. On s'arrêtera enfin sur le cas bien différent de familles particulièrement exposées à la précarité et où se joue un processus de focalisation familiale renforcée.

### **1) Les spécificités de la programmation de « l'entrée dans la vie » chez les jeunes d'origine populaire**

Les couples de moins de trente ans d'appartenance populaire que nous avons rencontrés se caractérisent par la divergence de leurs comportements lors de l'entrée dans la vie adulte avec ceux de la génération précédente. Ils semblent être eux aussi gagnés par la tendance à l'allongement de la période de la jeunesse. En effet, ils ont bénéficié de la vague de démocratisation de l'enseignement secondaire français des années 1980. Quasiment tous sont titulaires d'un diplôme (BEP, Bac professionnel ou bac), surpassant en cela leurs parents. Certains ont même obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur court (BTS) ou tenté des études supérieures à l'Université.

La première étape de l'entrée dans la vie adulte est la rencontre du partenaire. Fidèle en cela à la tradition populaire, cette rencontre intervient souvent relativement tôt dans la vie, lors de l'adolescence soit parce que les deux protagonistes fréquentent le même établissement

scolaire, soit parce qu'ils ont été invités à une fête chez des amis communs. Les modalités de rencontre de ces couples se rapprochent donc de celles observées depuis longtemps par les sociologues français de la famille avec une prédominance des lieux privés sur les lieux publics.

Dans la quasi-totalité des cas rencontrés, les couples sont donc socialement homogènes et présentent un écart d'âge peu important (deux ans de plus pour l'homme en moyenne). Cette mise en couple précoce ne débouche sur une cohabitation (le plus souvent sans mariage) que quelques années plus tard (en moyenne deux ans pour notre échantillon), lorsque l'un des deux membres du couple, le plus souvent l'homme, commence à travailler.

L'idéal de répartition égalitaire des tâches domestiques entre l'homme et la femme a gagné ces jeunes gens, mais la réalisation s'avère plus délicate à mettre en œuvre. Elle est le plus souvent subordonnée aux aléas des horaires de travail et repose souvent plus sur les épaules des femmes que celles des hommes. L'arrivée d'un enfant renforce cette tendance générale et les jeunes femmes justifient cet état de fait par la nécessité de décharger le jeune père des tâches domestiques afin qu'il puisse se consacrer à son enfant lors de son retour à la maison et construire ainsi avec lui une relation privilégiée :

*« Maintenant, il est vrai que quand il[le conjoint] rentre du boulot, il s'occupe énormément de son fils, et moi, pendant ce temps là, je termine ce que je n'ai pas eu le temps de faire pendant la journée, parce que c'est du boulot un enfant quand même ! »* Clémence, 21 ans, étudiante, L2.

La cohabitation se fait indépendamment du mariage et n'est que rarement suivie par une naissance rapide. L'usage de la contraception est généralisé et jugé indispensable. En revanche, la position par rapport à l'avortement est plus nuancée. Les jeunes femmes interrogées disent approuver les interruptions volontaires de grossesse, mais en restreignent souvent l'utilisation à <sup>11</sup>certaines situations bien précises, pour les mineures d'une quinzaine d'années ou pour les cas de viols ou d'incestes. Elles sont nombreuses à préciser qu' « une IVG, ce n'est pas pour moi ».

*« Pour l'IVG, je suis également pour parce qu'il y a des adolescentes qui n'ont pas la contraception et qui tombent enceintes par accident malheureusement. Mais si moi-même j'étais tombée enceinte assez jeune, je ne sais pas si l'avortement aurait été une solution envisageable »* Mélanie, 26 ans, aide-soignante, niveau bac SMS.

Si la contraception est si répandue, c'est parce qu'elle permet un contrôle des naissances et surtout le report jusqu'au moment jugé adéquat où le couple a atteint une stabilité financière, professionnelle et résidentielle. L'âge idéal pour une femme semble se situer autour de 25 ans, âge relativement précoce par rapport à l'âge moyen à la première naissance constaté en France (27,6 ans en 1998). Devenir parent suppose en effet un renoncement aux plaisirs de la jeunesse, à une insouciance revendiquée par ces jeunes gens qui rejoignent sur ce point les jeunes de classes supérieures interrogés par Claire Bidart et Daniel Lovenu<sup>12</sup>.

Ces jeunes couples ont un rapport pragmatique aux études et n'hésitent pas, lorsqu'ils se sentent engagés dans une impasse en poursuivant des études longues dont ils ne voient pas l'utilité à court terme, à se réorienter vers des études supérieures techniques courtes :

---

<sup>11</sup> Cf. C. Bidard et D. Lovenu, « Se dire adulte en France : le poids des origines sociales », in : C. Bidard, *Devenir adulte aujourd'hui, perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, 2006.

<sup>12</sup> *Ibid.*.

*Moi, j'ai eu mon bac littéraire, j'ai validé ma première année de fac. Après, bah, je me suis ennuyée, donc j'ai arrêté pendant un an, j'ai fait des petits boulots par ci, par là. Après, j'ai repris des études et j'ai donc fait mon école de préparatrice en pharmacie. » Anne, 27 ans, préparatrice en pharmacie, Bac et BEP.*

Ce qui est avant tout souhaité, c'est un emploi stable. Cette aspiration est de l'ordre de l'évidence : dans la totalité des couples rencontrés, l'un au moins des deux parents a terminé ses études et a obtenu un CDI à la naissance du premier enfant. Le désir d'enfant ne se fait jour que lorsque ces conditions sont réunies. Il se confirme donc bien qu'il y a report de la naissance jusqu'à ce que les conditions matérielles soient jugées suffisamment stables et favorables pour accueillir un enfant :

*« Mon mari avait un emploi stable et moi, je venais d'être embauchée, donc c'était le bon moment, on pensait. On attendait d'être stable pour pouvoir bien s'occuper de la petite puce, qu'elle ne manque de rien, qu'elle soit heureuse. » Sylvia, 26 ans, secrétaire, Bac.*

Lorsque l'enfant est né, la question de son mode de garde se pose. Aucune des jeunes femmes rencontrées ne dit avoir envisagé de quitter son emploi pour s'occuper à plein temps de son enfant. Au contraire, elles insistent sur l'importance du travail dans leur vie.

Dès lors, par qui faire garder l'enfant ? Les solutions adoptées sont de deux types : soit les grands-mères sont disponibles pour s'occuper du bébé, parce qu'elles habitent près et n'exercent pas d'activité professionnelle, ou encore travaillent déjà avec des enfants (assistantes maternelles ou familles d'accueil), c'est la solution privilégiée par nombre de nouveaux parents :

*« Ma mère ne travaille pas, donc je préfère laisser la petite à ma mère car je suis plus rassurée de la savoir avec un membre de ma famille » Mélanie, 26 ans, aide-soignante, niveau bac SMS.*

Lorsque cette solution n'est pas envisageable, ces familles privilégient les crèches, moins onéreuses que les nourrices agréées et surtout plus « sécurisantes ». Le thème de la confiance difficile à accorder lorsqu'il s'agit de confier des enfants revient comme une antienne dans les entretiens :

*« Parce que c'est plus rassurant, il y a plusieurs personnes si l'enfant ne s'accorde pas avec l'un, il trouvera toujours quelqu'un d'autre avec qui s'accorder. Et puis une nounou, une fois qu'on est parti, hein, si ça accroche, c'est bien, si ça accroche pas, on est toujours un peu mal, donc la crèche, c'était bien. » Anne, 27 ans, préparatrice en pharmacie, Bac et BEP.*

Lorsque nous demandons aux interviewés de se projeter de dix ans dans l'avenir, ils imaginent une famille de trois enfants en moyenne, installée dans une maison payée par leur double revenu. Le thème de la famille domine par rapport à celui de la réussite matérielle :

*« Bon, on va prendre l'exemple de si je fais une bonne paye comme 2500 euros, alors, acheter une maison, avoir un enfant de plus, éduquer le mieux possible mes enfants et être le plus heureux des papas, avoir une femme épanouie, heureuse, et voilà, rester en contact avec mes parents, être proche de mes enfants. » Jérôme, 25 ans, stagiaire, M2 Pro.*

Leurs ambitions pour leur enfant se résument globalement à une scolarité dans le secondaire jusqu'au bac, et éventuellement des études supérieures. Mais le thème du choix, de l'appétence de l'enfant pour les études est omniprésent :

*« Il faudra qu'ils travaillent, qu'ils soient sérieux, qu'ils aient au moins le bac, et s'ils peuvent faire des études supérieures, ça serait encore mieux. Mais s'ils ont une passion pour*

*le manuel, ils feront un CAP ou un BEP. On ne les forcera pas à faire quelque chose qu'ils n'aiment pas, de toute façon, ça ne servirait à rien.* » Marion, 26 ans, vendeuse, bac.

Nous pouvons donc résumer cette position commune lors du passage à l'âge adulte en soulignant les points saillants. La mise en couple demeure précoce, mais le mariage n'accompagne plus la cohabitation. Comme les jeunes de classes supérieures, nos enquêtés adoptent un modèle de report calculé de la parentalité. Ce retard n'est pas motivé par la durée de leurs études, mais par l'attente de l'obtention d'une situation professionnelle jugée suffisamment stable pour offrir à l'enfant désiré et programmé un environnement matériel favorable. La famille est à la fois la ressource privilégiée et l'objectif principal de cette stratégie qui reste soumise à tous les aléas économiques.

## 2) **Les trajectoires de mobilité et leurs contradictions**

Deux des enquêtées, bien que présentant des caractéristiques différentes l'une de l'autre, se distinguent assez nettement des situations décrites comme modales. Entre études et emploi, entre trajectoire ascendante et aspirations à « fonder une famille », elles tendent elles-mêmes à se décrire comme atypiques, ou plus exactement comme provisoirement hors-normes.

A 21 ans, Stéphanie est en 3<sup>e</sup> année de licence de sociologie. Fille d'un chauffeur de poids lourd et d'une secrétaire, elle a elle-même travaillé comme caissière et vit en couple depuis 5 ans avec un chauffeur de poids lourd de 22 ans, titulaire d'un BEP d'élagage et qu'elle décrit comme « très bossueur » (il a enchaîné son apprentissage et des missions d'intérim jusqu'à trouver son emploi actuel). Ils se sont connus quand elle avait 15 ans. Stéphanie a tout fait pour continuer ses études ; elle est actuellement boursière. Le projet familial était constitué, mais les conditions matérielles à réunir demeuraient essentielles et la fin des études de Stéphanie, la priorité. C'est à la suite d'une « erreur de pilule » qu'elle est « tombée enceinte ». Le dilemme a alors été particulièrement vif. Le couple a hésité pour une IVG. Puis en réfléchissant, en tentant de prévoir de la façon la plus précise ce que pourrait être leur nouvelle vie, ils ont décidé de conserver l'enfant.

De fait, « bébé a tout changé » : le couple doit mettre en place une organisation « énorme » pour gérer travail, famille et études, le recours à la crèche et, pour Stéphanie, la préparation du permis de conduire. Dans l'immédiat, il n'y a guère de partage des tâches domestiques, compte tenu, dit-elle, de l'emploi de son ami, mais l'essentiel est pour cette étudiante de conserver la possibilité d'un véritable avenir professionnel (elle voudrait être assistante DRH) et, surtout, de ne pas devenir « femme au foyer » ; elle pense que le partage des tâches se fera progressivement.

Par ses pratiques et ses aspirations, Stéphanie reste très proche de son milieu d'origine et (en un sens) d'appartenance. En attestent sa rencontre précoce avec son ami, la « valeur de l'argent » transmise par ses parents ou le projet de vivre d'ici dix ans dans une maison neuve. Mais l'aspiration à la promotion sociale par les études reste également très forte chez elle, encouragée en cela depuis toute petite par ses parents<sup>13</sup> ; et le choix sans hésitation d'un mode de garde collectif, le refus d'avoir « une ribambelle d'enfants » (« il n'y en aura pas d'autres » après celui-là) ou encore sa consultation régulière d'ouvrages de conseils aux futurs parents ou d'émissions du même type sur France 5 montrent tout autant qu'il se joue aussi dans son cas une forme d'alternative entre aspirations culturelles plus ou moins hétérogènes mais aussi

---

<sup>13</sup> Cf. P. Bourdieu, « Les contradictions de l'héritage », in : *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1992.

entre carrière et maternité, proche de celle qui se pose aux femmes les plus diplômées. Sa vie d'étudiante un peu marginale, en étant tout à la fois femme et fille d'ouvriers, et mère, est donc nécessairement vécue comme une parenthèse, dans l'espoir d'échapper finalement aux antinomies de la situation présente.

En bien des points, le cas de Ludivine peut être rapproché de celui de Stéphanie. Etudiante en 3<sup>e</sup> année de licence de sciences de l'éducation, elle est fille d'un militaire du rang et d'une ouvrière en abattoir, elle a rencontré son ami à l'âge de 16 ans, travaille actuellement dans une entreprise de restauration rapide et entretient des projets professionnels très précis : dans son cas, devenir professeur des écoles. Mais si elle répond elle aussi, à sa façon, à toute une série d'attentes contradictoires, son parcours s'avère bien différent de celui de Stéphanie. Tout d'abord, car ses parents ont longtemps refusé de recevoir son ami, au motif que celui-ci avait connu quelques démêlés avec la Justice, avant de trouver un emploi de « sous-chef » dans l'aéronautique. « Installés » ensemble depuis deux ans, précisément après que celui-ci ait trouvé du travail, ils ont, dans des conditions assez confuses, décidé d'avoir immédiatement un enfant. Ludivine avait en effet arrêté de prendre la « pilule » avec l'accord de son ami, mais celui-ci, dit-elle, continuait à lui administrer dans des tartines de Nutella ! Il s'est ensuite définitivement rangé à son avis et ils veulent désormais quatre enfants.

Ce qui est envisagé par le couple, c'est d'avancer en quelque sorte la naissance de ce premier enfant pour que Ludivine puisse ensuite se consacrer pleinement à la préparation du concours de professeur des écoles et à sa formation en IUFM. Même la date de la naissance a été calculée en fonction de ce calendrier. Et si les parents de Ludivine restent quelque peu à distance du couple, la famille de son ami l'a pour ainsi dire adoptée, en même temps que Ludivine a découvert cette belle-famille putative beaucoup « plus cool » que la sienne, moins préoccupée par l'argent, par les règles de toutes sortes, y compris de nature religieuse. C'est d'ailleurs la « belle-mère », qui bénéficie du statut officiel de famille d'accueil, qui gardera l'enfant. Sans doute, le fait que la propre mère de Ludivine ait été scolarisée dans l'enseignement secondaire, jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat ES, n'est-il pas étranger à cette propension à la poursuite d'étude, mêlée de projet d'« installation » immédiate. Et sa fréquentation d'un cursus de sociologie n'a peut-être rien fait pour la ramener vers le strict ordonnancement de l'univers paternel. La naissance de ce premier enfant se trouve ainsi associée à une sorte de reconfiguration de l'univers familial, sur fond de conflit normatif larvé entre les deux familles d'origine. Surtout, ce qui apparaît le plus notable au regard des régularités les plus fortes en matière de procréation, ce sont les conditions particulières qui ont permis cette combinaison entre une naissance précoce, plus souvent associée aux conditions de reproduction familiale des fractions les plus déshéritées, et une hyperprogrammation de l'entrée dans la vie, plus caractéristique des fractions cultivées des classes moyennes.

### **3) Précarisation et focalisation familiale renforcée**

Dans certaines fractions des classes populaires, les étapes de l'entrée dans la vie adulte sont marquées par un parcours professionnel encore plus précaire. Le mode de vie se caractérise alors par une focalisation familiale renforcée, plus proche du modèle populaire traditionnel. L'itinéraire de Lise, 23 ans, et celui de sa sœur Nadine, 18 ans, constituent une bonne illustration de cette tentation de reproduire un modèle familial centré sur le foyer protecteur.

Lise est née dans une famille modeste. Ses deux parents, peu dotés en capital scolaire (seul le père a obtenu un CAP de menuisier) ont connu une vie professionnelle marquée par la précarité. La mère, après avoir travaillé comme ouvrière « agent de montage/ assemblage »

est restée au foyer après la naissance de son quatrième enfant et garde actuellement les enfants d'une famille aisée. Le père, chômeur au moment de l'entretien, « *a fait plusieurs trucs, il était polyvalent* ». Parmi leurs 5 enfants, l'aîné et la troisième ont obtenu le bac, Lise ainsi que l'une de ses sœurs un BEP et Nadine un CAP.

A l'âge de 15 ans, Lise rencontre en discothèque son futur compagnon. Plus âgé qu'elle de deux ans, il prépare un BEP boulanger en alternance et a été pré-embauché par son patron. Ils « se fréquentent » et deux ans plus tard, Lise, alors élève de Terminale, tombe enceinte malgré la pilule. Opposés à l'IVG, et bien que le futur père ait été licencié au même moment, le couple décide de garder l'enfant et s'installe en concubinage dans un logement HLM voisin de celui des parents de la jeune fille.

Après la naissance de ce premier enfant, Lise travaille un temps comme vendeuse dans la boulangerie où son ami a retrouvé un emploi, mais les horaires décalés et la pénibilité du travail la découragent vite. Elle profite de l'arrivée d'un second enfant, puis d'un troisième pour rester à la maison. Le revenu que lui procurent les différentes aides de la CAF s'élèvent à 400 euros environ, ce qui, ajouté à l'aide au logement et au salaire de son compagnon lui semble suffisant. Peu enthousiaste à l'idée de retravailler : « *oui, je vais chercher un emploi par la suite dans la vente* », elle s'investit bien d'avantage dans son rôle de mère, souhaitant continuer à agrandir sa famille : « *la petite quand elle ira à l'école après j'en veux quand même un ou deux (enfants) de plus* ».

Totalement repliée sur son foyer, elle n'a plus de vie sociale en dehors de sa famille : « *Je n'ai plus d'amis depuis que j'ai quitté le lycée, je n'ai plus de contacts du tout* ». Elle ne se projette pas dans l'avenir et à la question « Dans 10 ans, vous vous voyez comment ? », elle ne peut que répondre « *je ne sais pas avec la vie de maintenant... je vis au jour le jour, je profite des moments que j'ai* ». Pour ses enfants, elle ne peut imaginer qu'une reproduction de son parcours et de celui de son mari : « *comme nous, s'ils arrêtent les études pour un apprentissage je serai d'accord, mais pas pour ne rien faire. Il faut qu'ils aient un bagage, mais pas qu'ils restent à la maison pour jouer à la console* ».

Ces choix sont approuvés vigoureusement par sa mère qui, présente lors de l'entretien, exprime sa fierté et met l'accent sur l'importance d'une famille unie et solidaire vis-à-vis de « l'extérieur ». *On me dit souvent que mes enfants sont formidables [...] c'est mes enfants, personne de doit s'en mêler, c'est ce que je veux que mes filles fassent avec leurs enfants*. Si la trajectoire de Lise est acceptée et même valorisée par les membres de sa famille, c'est parce qu'elle satisfait à certaines conditions essentielles à sa pérennisation. Lise a choisi un conjoint stable, issu d'une famille « respectable », détenteur d'un métier lui assurant un salaire malgré les aléas de la conjoncture économique et doté d'une qualité essentielle : il est qualifié de « travailleur », de « sérieux ». « *Pour Lise, [...] le papa était venu me voir dès le début en me disant « Vous inquiétez pas ». C'était quelqu'un de sûr* ».

A l'inverse, le compagnon putatif de Nadine, la petite sœur de Lise, va subir les foudres de son entourage. Comme sa sœur avant elle, Nadine rencontre un garçon « *sur le chemin de l'école* » où elle prépare un CAP coiffure, tombe enceinte, refuse d'avorter, mais contrairement à sa sœur, elle n'a pas effectué un choix acceptable aux yeux de sa famille. En effet, le « gendre » putatif cumule les inconvénients : roumain, menteur (« *il racontait des bobards tout le temps* »), d'une famille peu honorablement connue et donc peu fréquentable (« *C'est gens-là n'ont rien à voir avec nous* »). La mère de Nadine, qui après avoir conseillé un avortement, s'est résignée à la grossesse de sa fille, entreprend une campagne contre le

jeune homme. Elle commence par lui interdire de venir à la maison « *Il a essayé d'emménager ici et moi, j'ai pas voulu* », puis mène une enquête sur ses activités : « *On a surveillé, on a été jusqu'à l'espionner et en fin de compte il n'allait pas travailler. [...] C'est là où il faut bien se méfier quand on est jeune.* ». La préoccupation principale de la mère de Nadine est de pousser cette dernière à trouver un apprentissage pour obtenir un bon métier, coiffeuse à domicile, ainsi qu'un « bon » gendre. « *Il y a beaucoup de choses qui ont changé par rapport à ça. Elle ne sort plus, elle ne voit personne, et puis maintenant, l'avenir c'est avec un enfant. Elle ne peut pas tomber sur n'importe qui, il faut qu'il accepte le bébé* ».

En fin de compte, l'arrivée précoce d'un enfant, le retrait du marché du travail de la femme, le repli sur la famille constitue un modèle tout à fait acceptable pour cette famille, puisqu'il s'agit en fait d'une variante de l'expérience parentale, cependant il ne peut fonctionner qu'avec un partenaire dont la fiabilité est avérée.

Cet exemple rappelle l'existence d'un modèle populaire alternatif d'entrée dans l'âge adulte, dans lequel les étapes de transition sont très rapprochées. Il concerne des jeunes femmes peu ou pas diplômées, qui accouchent avant d'être majeures de leur premier enfant et ne parviennent pas à s'insérer dans le marché du travail<sup>14</sup>. Elles se replient alors sur leur rôle de mère de famille, divergeant ainsi grandement du modèle dominant dans la société française.

---

<sup>14</sup> Voir Armelle Testenoire, « Des femmes sans jeunesse ? Les mères précoces. », Dans Claire Bidard *Devenir adulte aujourd'hui, perspectives internationales*, L'Harmattan, 2006.